
Programme de Formation

ELEC - Habilitation personnel électricien initial B1(V) - B2(V) – BR – BC – H0(V)

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse principalement au personnel qui effectue des opérations de maintenance, de mise en service partielle et temporaire, ainsi que des opérations de connexion et déconnexion en présence de tension. Cela inclut des techniciens, des électriciens, et toute personne amenée à travailler dans un environnement où des installations électriques sont présentes.

Les participants doivent avoir une connaissance préalable des bases de l'électricité et être aptes à leur poste de travail. Cette formation est également pertinente pour les professionnels souhaitant obtenir ou renouveler leur habilitation électrique.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples. D'abord, les stagiaires devront développer une compréhension approfondie des opérations électriques tout en respectant la norme NFC 18510. Ils apprendront à travailler en maîtrisant le risque électrique en basse tension et à intervenir de manière appropriée en cas d'accident. Cette formation vise également à renforcer les capacités des participants à se déplacer en toute sécurité dans un environnement électrique, à identifier les risques et à appliquer les mesures de protection adéquates.

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Travailler en toute sécurité autour des installations électriques.
- Identifier et évaluer les risques associés aux opérations électriques.
- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle et collective.
- Participer activement à des opérations de maintenance et de dépannage en respectant les normes de sécurité.

Description

Cette formation, dédiée à l'habilitation du personnel électricien, couvre un large éventail de compétences nécessaires pour réaliser des opérations en toute sécurité dans un environnement électrique. Au cours de cette formation de 3 jours (21 heures), les stagiaires apprendront à maîtriser les risques électriques en basse tension, identifier les dispositifs de protection, lire des schémas électriques, et comprendre les normes associées.

Le contenu pédagogique inclut une introduction aux notions fondamentales de l'électricité, les différents risques liés à son utilisation, les moyens de protection individuelle et collective, ainsi que les responsabilités associées aux différents niveaux d'habilitation (B1(V), B2(V), BR, BC, H0(V)). Les stagiaires participeront à des exercices pratiques qui leur permettront d'appliquer les connaissances théoriques



acquises.

La formation se déroule dans un cadre participatif, favorisant les échanges et la mise en pratique des compétences acquises. Les méthodes pédagogiques incluent des démonstrations, des mises en situation, et des études de cas.

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de travailler efficacement et en toute sécurité dans des environnements électriques, avec une compréhension approfondie des normes et des pratiques en vigueur.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les stagiaires doivent remplir certaines conditions préalables :

- Être apte à son poste de travail.
- Avoir des compétences en électricité, acquises soit par le biais d'une formation antérieure, soit par une pratique professionnelle.
- Être capable de lire, écrire et comprendre le français, afin de suivre le contenu de la formation et de participer activement aux échanges.

Les participants doivent également être familiarisés avec les notions de base concernant les grandeurs électriques, les dispositifs de protection, et la lecture de schémas électriques.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation sont conçues pour favoriser un apprentissage actif et participatif. La formation s'appuie sur une méthode combinant des apports théoriques et des exercices pratiques, permettant aux stagiaires d'appliquer immédiatement les concepts appris.

Les formateurs utilisent des démonstrations pratiques pour illustrer les risques électriques et les moyens de prévention. Des études de cas réels seront également présentées pour aider les stagiaires à contextualiser leur apprentissage et à comprendre les implications des normes de sécurité.

Les sessions de groupe permettent aux stagiaires d'échanger leurs expériences et de poser des questions, favorisant ainsi un climat d'apprentissage collaboratif.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation de cette formation sont rigoureuses et comprennent plusieurs étapes. Tout d'abord, une évaluation des savoirs sera réalisée par le biais d'un questionnaire à choix multiples (QCM) comprenant un minimum de 15 questions. Les participants devront obtenir au moins 70 % de bonnes réponses pour réussir cette évaluation.

Ensuite, une évaluation des savoir-faire sera effectuée à travers des mises en situation pratique. Cela permettra d'évaluer la capacité des stagiaires à appliquer les connaissances acquises dans un contexte réel de travail.

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur basé sur les résultats des évaluations, et une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant ayant complété la formation avec succès.



Informations sur l'admission

Les candidats intéressés par cette formation doivent s'inscrire au plus tard 48 heures avant le début de la session. Cette condition est essentielle afin d'assurer une préparation adéquate des contenus et des ressources pédagogiques.

Il est recommandé aux participants de prendre contact avec le référent handicap de l'organisme de formation, si des aménagements spécifiques sont nécessaires pour accéder à la formation.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures spécifiques sont mises en œuvre pour garantir l'accessibilité de cette formation aux personnes en situation de handicap. L'organisme de formation s'engage à adapter les modalités et supports de formation en fonction des besoins de chaque participant.

Les formateurs sont sensibilisés aux questions d'accessibilité et sont formés pour s'assurer que tous les stagiaires, quels que soient leurs besoins, puissent suivre la formation dans les meilleures conditions possibles.

Pour toute demande particulière d'accès à la formation, les candidats sont encouragés à contacter le référent handicap de l'organisme, qui pourra proposer des aménagements adaptés.